

**Tableau 2.2 Québec Financement de l'éducation/garde de la petite enfance au 31 mars 2016<sup>a</sup>**

Maternelle 5 ans	783 055 000 \$
Prématernelle 4 ans (demi et temps plein)	94 247 000 \$ <sup>b</sup>
Maternelle et prématernelle privées <sup>c</sup>	31 510 000 \$
Total – Maternelle 4 et 5 ans/Prématernelle	908 812 000 \$
Total – Services de garde à l'enfance et milieu scolaire (voir tableau 2.1)	3 256 135 500 \$
<b>Autres dépenses d'éducation à la petite enfance</b>	
Initiative de soutien familial	19 399 000 \$
Haltes-garderies	3 850 000 \$
Total des dépenses consacrées à l'EPE	4 188 196 500 \$
Total des dépenses budgétaires du Québec	97,4 milliards
Pourcentage du budget provincial consacré à l'EPE	4,3 %

- a Le plan économique du Québec 2017 prévoit un investissement total de 674 M\$ sur 6 ans, incluant : 74 M\$ alloués en 2016-2017 afin de permettre aux CPE et aux garderies subventionnées de mettre en place des actions visant à faciliter la transition vers l'école des enfants de 4 ans; 12 M\$ par année, pour la période de 2017-2018 à 2021-2022, afin de bonifier le soutien accordé aux services de garde subventionnés pour implanter des activités visant à soutenir la qualité de l'intervention éducative; 25 M\$ sur 5 ans afin de bonifier les interventions visant l'intégration des enfants handicapés dans les services de garde; 15 M\$ sur 5 ans afin d'améliorer les interventions destinées aux enfants en milieux défavorisés. Extrait de [http://www.budget.finances.gouv.qc.ca/budget/2017-2018/fr/documents/planeconomique\\_Mars2017.pdf#page=143](http://www.budget.finances.gouv.qc.ca/budget/2017-2018/fr/documents/planeconomique_Mars2017.pdf#page=143)
- b En 2016-2017, un investissement additionnel de 12 M\$ a été octroyé pour soutenir le déploiement de 100 nouvelles classes de maternelle 4 ans à temps plein. Extrait de [http://www.budget.finances.gouv.qc.ca/budget/2017-2018/fr/documents/Budget1718\\_Education.pdf#page=19](http://www.budget.finances.gouv.qc.ca/budget/2017-2018/fr/documents/Budget1718_Education.pdf#page=19)
- c Selon les personnes consultées au MEES, il n'existe pas de « prématernelle » privée puisque ce service est offert dans les milieux défavorisés seulement. Certaines écoles privées ont des permis du Ministère pour opérer un service de garde à l'enfance qu'elles nomment à tort « prématernelle ».